

Votre Bulletin Municipal

N° 1

SOMMAIRE

- Vos élus
 - Les commissions
 - Les finances
 - Le personnel communal
 - L'école
 - Les projets
-

Pièces jointes

Synthèses diagnostic PLU et PADD
(Plan Local d'Urbanisation et Projet
d'Aménagement et Développement
Durable)



La liste des élus (en partant de la gauche)

Mr CASSAYRE Michel (conseiller)
Mr DUPONT Frédéric (conseiller)
Mr BILLARD Jacky (Maire)
Mr DELCLOO Michel (conseiller)
Mme COUVRET Laure (2ème adjointe)
Mme MINEAU Elodie (conseillère)
Mme DIEDHIOU Nedye-Saphie (conseillère)
Mr PERRON Marc (conseiller)
Mr BESNIER Guy (conseiller)
Mr BELJAMBE Jean Pierre (1^{er} adjoint)

FORMATION DES COMMISSIONS

	DESIGNATION	TITULAIRES	SUPLÉANTS
1	CCESE	- Mr BILLARD Jacky	- Mr BELJAMBE Jean-Pierre
2	SYNDICAT DES 4 RIVIÈRES DES PORTES DE LA BEAUCE	- Mme COUVRET Laure - Mme MINEAU Elodie	- Mme DIEDHIOU Nedye-Saphie - Mr BELJAMBE Jean-Pierre
3	C.E.S. MÉRÉVILLE RAMASSAGE SCOLAIRE SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE	- Mme DIEDHIOU Nedye-Saphie - Mr BILLARD Jacky	
4	S.I.E.R.A.(ENERGIE)	- Mr BILLARD Jacky - Mr DELCLOO Michel	- Mr CASSAYRE Michel - Mme COUVRET Laure
5	SEDRE - SIREDOM	- Mr BILLARD Jacky	- Mr BELJAMBE Jean-Pierre
6	MISSION LOCALE SUD ESSONNE CLIC	- Mr BELJAMBE	- Mr CASSAYRE Michel
7	AIDE-SOCIALE	- Mme DIEDHIOU Nedye-Saphie - Me COUVRET Laure	-
8	TRAVAUX – APPEL D’OFFRES	- Mr DUPONT Frédéric - Mr DELCLOO Michel - Mme MINEAU Elodie	- Mr BESNIER Guy - Mr PERRON Marc - Mr BILLARD Jacky
9	AFFAIRES SCOLAIRES	- Mr BILLARD Jacky	- Mme DIEDHIOU Nedye-Saphie - Mr CASSAYRE Michel
10	JEUNESSE COMMUNICATION ASSOCIATIONS	- Mr PERRON Marc - Mr DELCLOO Michel - Mr BESNIER Guy	- Mr CASSAYRE Michel - Mme MINEAU Elodie
11	FINANCES	- Mr BESNIER Guy - Mr BILLARD Jacky - Mme COUVRET Laure - Mr DELCLOO Michel	- Mr DUPONT Frédéric - Mr BELJAMBE Jean-Pierre - Mme MINEAU Elodie - Mr CASSAYRE Michel
12	FÊTES & CÉRÉMONIES	- Mr DUPONT Frédéric - Mme MINEAU Elodie	- Mr BILLARD Jacky - Mr BELJAMBE Jean-Pierre
13	POS / PLU / URBANISME / ACCESSIBILITÉ / SÉCURITÉ	- Mr BESNIER Guy - Mme COUVRET Laure	- Mr DELCLOO Michel - Mr DUPONT Frédéric - Mr BILLARD Jacky
14	EAUX – ENVIRONNEMENT SIARJA – BASSIN DE LA JUINE	- Mr DELCLOO Michel - Mr BILLARD Jacky	- Mr DUPONT Frédéric

15	CHEMINS / VOIRIE	- Mme COUVRET Laure - Mr PERRON Marc	- Mme MINEAU Elodie
16	LISTES ELECTORALES	- Mme COUVRET Laure - Mr DELCLOO Michel	- Mr CASSAYRE Michel
17	FLEURISSEMENT	- Mr BILLARD Jacky - Mr PERRON Marc - Mme MINEAU Elodie	- Mme COUVRET Laure - Mr BELJAMBE Jean-Pierre

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE DE GESTION 2013 - COMMUNE

le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 n'appelle ni observations, ni réserves.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - COMMUNE

la présentation faite du compte administratif se résume ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	257 039.07 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT :	98 769.04 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	272 943.08 €	DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	152 459.34 €
Résultat de L'exercice 2013	: - 15 904.01 €	Résultat de l'exercice 2013	: - 53 690.30 €
 Excédent 2012	: 40 970.82 €	 Déficit 2012	: - 664.69 €
Excédent cumulé	: 25 066.81 €	Déficit cumulé	: - 54 354.99 €
Résultat de clôture déficit	: - 29 288.18 €		

DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le Conseil Municipal fixe à 1000.00 € le montant de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire pour l'exécution et le règlement de tout marché , accords-cadres et leurs avenants.

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRET SUR LE BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à contracter un prêt de 60 0000 euros (Soixante Mille Euros) remboursable en 15 ans

Par ailleurs , une aide parlementaire est sollicitée pour :

- Le remplacement du matériel informatique de la Mairie pour un montant de 1 182.06 HT soit 1 418.47 TTC ;

- L'achat d'un ordinateur portable destiné à l'école de MONNERVILLE d'une valeur de 480.25 € HT soit 576.30 € TTC ;
- Le remplacement des menuiseries du bâtiment communal situé 14, Grande Rue, selon devis Romain FAGUERET N° 00000301 du 28/11/2013 de 5625.00 € HT soit 6018.75 € TTC dans l'objectif de futures économies d'énergie
- La clôture de l'espace sportif de MONNERVILLE dans le but d'empêcher l'intrusion de tout véhicule sur les terrains de sport et d'empêcher les animaux de dégrader les infrastructures en gazon existantes.

LES TARIFS COMMUNAUX

TARIFS SALLE DES FÊTES 2014

Du samedi 10 H 00 au dimanche 10 H 00	:	360.00 €
Du samedi 10 H 00 au Dimanche 18 H 00	:	400.00 €
Vin d'honneur (verres compris)	:	120.00 €
Caution (CHEQUE AU TRESOR PUBLIC)	:	450.00 €
<u>EN OPTION :</u>		
– Location de la vaisselle	:	60.00 €
– Mise à disposition du lave-vaisselle	:	60.00 €

TARIFS GARDERIE AU 1er SEPTEMBRE 2014

- **MATIN : 2.00 € SOIR : 2.50 €**

A noter que le tarif de garderie **était** inchangé depuis la création du service en 2004

PRIX ET DUREE DES CONCESSIONS DU CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal

- FIXE la durée de la concession dans le cimetière communal à : **30 ans**,
- FIXE le prix de la concession dans le cimetière communal à compter du 6 mai 2014 à : **100 €**
Auquel il convient d'ajouter les frais d'enregistrement

LE PERSONNEL COMMUNAL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE LA COMMUNE

Pour faire suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de SEPTEMBRE 2014,

Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent à temps non complet dans les conditions suivantes à compter du 1^{er} septembre 2014

Cadre d'emplois : Filière Animation

Grade : Adjoint d'animation 2^{ème} classe

Fonction : Activités rythmes scolaires, surveillance cantine / dortoir.

Le précédent emploi non permanent à temps non complet pour assurer la surveillance de la cantine et du dortoir est supprimé.

CRÉATION D'EMPLOI NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET

le conseil municipal, décide :

- De créer à compter du **25 AOÛT 2014** un emploi d'agent non titulaire à temps non complet pour assurer l'entretien de la mairie et de l'école à raison de **15 H 00 hebdomadaire pendant la période scolaire**. Le précédent poste de 13 heures hebdomadaire est supprimé.

L'ECOLE

RYTHME SCOLAIRE

Depuis le 2 SEPTEMBRE 2014 les activités rythme scolaire sont mises en place comme il suit :

➤ LUNDI	8 H 20 / 8 H 50
➤ MARDI	8 H 20 / 8 H 50
➤ MERCREDI	8 H 20 / 8 H 50
➤ JEUDI	8 H 20 / 8 H 50
➤ VENDREDI	8 H 20 / 8 H 50

- Il a été donné une suite favorable au courrier de Me TOHIER du 6 MAI 2014, demandant l'achat de draps, alèzes, couvertures pour le dortoir et sollicitant l'achat d'un lave linge et d'un sèche linge, pour répondre aux besoins. Monsieur le Maire s'est chargé de commander les appareils pour leur utilisation en SEPTEMBRE.

RANGE VELOS ECOLE :

Afin de faciliter le rangement des vélos des élèves de l'école il est prévu l'achat d'un range vélos de 5 places. Cet investissement représente la somme de 102,40 € TTC. Le conseil municipal a donné son accord pour que Monsieur le Maire fasse le nécessaire.

Aide financière de la commune aux élèves Monnervillois

Le Conseil Municipal a accordé une participation de 50.00 € pour chaque élève monnervillois scolarisé au collège Hubert ROBERT de MEREVILLE en 2014/2015, justifiant de sa résidence sur le territoire de la commune, sur présentation de la carte de transport qui sera délivrée par le Département et d'un RIBFIXE

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE au 15 DECEMBRE 2014 (tout dossier non reçu à cette date ne sera pas pris en compte).

LA SUBVENTION SERA VERSÉE AUX PARENTS ayant la garde de l'enfant.

LES PROJETS

TRAVAUX ENVISAGES

- le remplacement des Jeux du terrain des Sports,
- Certains de ces jeux sont à rafraichir et d'autres, trop vétustes, sont devenus dangereux et ont dû être démontés. Ils seront remplacés prochainement par du matériel neuf après étude du meilleur rapport qualité prix.
- Les trottoirs après les travaux d'assainissement
- Il s'agit d'un chantier important et coûteux qui ne peut être anticipé. Tout doit se faire dans l'ordre : L'assainissement puis les trottoirs ainsi que les financements nécessaires.
- Agrandissement du local services techniques ou construction nouvelle
La surface de ce local est devenue insuffisante pour y garder l'ensemble de l'outillage et matériel communal Il est donc nécessaire de réfléchir rapidement à l'une des deux solutions.

COMMISSION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

- Considérant les problèmes de circulation et de stationnement dans la commune, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer une commission circulation – stationnement. Cette commission travaillera en concertation avec l'Unité Territoriale des Déplacements Sud et un représentant des Services de Gendarmerie afin d'examiner les problèmes et proposer des solutions.

Rubrique pour les anciens :

- Il est envisagé de créer une rubrique sur l'histoire du village à partir du prochain bulletin municipal. Dans ce but monsieur CASSAYRE Michel, conseiller municipal, est prêt à recueillir tout témoignage ou anecdote, notamment de la part des anciens.
-

QUESTIONS DIVERSES

Préservation et sauvegarde du patrimoine routier du 19è siècle :

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de restauration à titre bénévole des PLAQUES DE COCHER DE LA COMMUNE DE MONNERVILLE situées grande rue contre paiement des frais de peinture soit 10.00 €. Le conseil municipal accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire.

Repas des Aînés : prévu le Dimanche 14 DECEMBRE 2014 à 12 H 30 dans la salle des fêtes.

Clocher de l'église :

Quelques tuiles sont tombées du clocher de l'église et il convient de faire procéder aux réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

Inscription aux listes électorales : Pour celles ou ceux qui veulent voter en 2015 nous rappelons qu'il est nécessaire de s'inscrire aux listes électorales Avant le 31 décembre 2014.

Entretien des Terrains en état d'abandon :

Après un tour de la commune, le Conseil Municipal a constaté certains terrains à l'état d'abandon. Il est rappelé que tout propriétaire est tenu d'entretenir son terrain et les arbres et autres plantations situées sur celui-ci. Le Maire adressera un courrier à tout propriétaire dont le terrain présente un état d'abandon.

Evacuation des eaux pluviales Place de la Bouverie:

Le nettoyage des avaloirs – puisards – collecteurs des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune est effectué ponctuellement par l'entreprise SANITRA ;

Nettoyage des caniveaux :

le nettoyage des caniveaux est prévu dans le planning de travail de l'agent communal.



Le 21 septembre 2014 a eu lieu l'inauguration de l'ancienne pompe des pompiers Place de la Bouverie .Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié.

Le 22 septembre 2014 : Place de la Bouverie Jeux pour les plus jeunes puis remise des tickets aux enfants pour profiter de la fête.



Le court de tennis a été nettoyé et il est praticable. Nous vous invitons à l'utiliser.

Le stade de foot verra bientôt venir sa nouvelle pelouse .

Après l'affaire de vol et dégradation la clôture de l'ensemble sportif a été remplacée. Une Révision du dossier a permis de faire financer une partie par l'assurance de la commune ; Le reste du financement sera pris en charge par la CCESE.

